

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 29 novembre 2004, sous la référence n° VI/EM/025/2004, une note d'information relative à une **émission d'un emprunt obligataire de la Société Nationale d'Investissement (SNI)**.

Les principales caractéristiques de l'émission sont:

- Nature des titres : obligations cotées à la Bourse de Casablanca (à compter du 10 décembre 2004)
- Montant global de l'émission : MAD 1.200.000.000 ;
- Nombre de titres à émettre: 12.000
- Prix d'émission: Au pair, soit MAD 100 000;
- Maturité : 5 ans ;
- Taux d'intérêt facial fixe: 4,65% l'an soit une prime de risque de 65 points de base;
- Période de souscription : du 6 au 8 décembre 2004 ;
- La souscription est strictement réservée aux OPCVM et aux personnes morales marocaines
- Organismes chargés du placement : Banque Commerciale du Maroc, Banque Centrale Populaire, Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Caisse de dépôt et de Gestion

Un résumé de la note d'information a été publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est tenue à la disposition du public aux sièges respectifs du Groupe SNI, de la Bourse de Casablanca et des établissements chargés de recueillir les souscriptions.

**Contact CDVM:**

Tél : 037 68 89 35

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières